



PRÉFÈTE DES HAUTES PYRÉNÉES
Cabinet - Pôle Communication Interministérielle

Pôle communication interministérielle : 05.62.56.65.05
pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr
facebook.com/Préfet des Hautes-Pyrénées twitter.com/@Prefet65
site internet : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/>

Communiqué

Tarbes, le 16 février 2017

**Examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs
d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur
(BAFM) de la session 2017**



Dépôt des dossiers de candidature jusqu'au lundi 15 mai

Les candidats à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur, domiciliés dans les Hautes-Pyrénées, peuvent déposer leur dossier de candidature à la préfecture,

Préfecture des Hautes-Pyrénées

Direction des libertés publiques
et des collectivités territoriales

Bureau des élections
et des professions réglementées

**accès, rue des Ursulines
(porte 007)**

jusqu'au lundi 15 mai 2017, 16h, délai de rigueur.